

A nos anges, une micro-crèche engagée dans la lutte contre les violences intra-familiales

A nos anges est une micro-crèche de 10 berceaux, située à Plaisir (78), qui a ouvert ses portes en février 2021. Sa particularité : un berceau réservé à l'accueil occasionnel d'un enfant dont le parent a besoin de temps pour effectuer les démarches du parcours de sortie des violences intra-familiales. Une initiative portée par Géraldine Chamouard, la gestionnaire de cette structure pas comme les autres, qui œuvre avec dynamisme et conviction pour faire connaître son projet et le développer.



Le déclic : un stage au commissariat de Plaisir

Une nouvelle micro-crèche dont l'ouverture pourrait passer inaperçue... sauf que A nos anges mène un projet bien spécifique. Cet EAJE consacre en effet un berceau à l'accueil occasionnel d'un enfant dont le parent est victime de violences intra-familiales. Une idée venue à Géraldine Chamouard lorsqu'elle effectuait un stage au commissariat de Plaisir, dans le cadre de son diplôme universitaire de violences faites aux femmes à l'université de Paris Seine Saint Denis. Elle y croise des parents, des femmes pour la plupart, accompagnés de leur(s) enfant(s), car ne disposant de mode de garde. Entrepreneuse dans l'âme – elle a été pendant 8 ans à la tête d'une société

service à la personne spécialisée dans la garde d'enfant à domicile – et convaincue de l'existence d'un vrai besoin, elle obtient un prêt d'honneur de Initiative Yvelines Saint Quentin, trouve un local à côté du commissariat de Plaisir, recrute une référente technique EJE, une auxiliaire de puériculture, deux animatrices petite enfance, forme son personnel aux violences intra-familiales et ouvre sa micro-crèche au « *projet social engagé* ».

Préserver l'enfant, soulager le parent et faciliter la chaîne du parcours de sortie

« *Le parcours de sortie des violences intra-familiales est long et ponctué de nombreuses démarches judiciaires, médicales, sociales. Le parent peut donc avoir besoin de faire garder son enfant lorsque cela est nécessaire* », explique Géraldine Chamouard. Et ajoute, « *le parent peut aussi prendre part à des groupes de paroles, une étape importante pour l'aider à se reconstruire. Il peut également nous confier son enfant, lorsqu'il a un rendez-vous d'esthétique, essentiel pour l'estime de soi, ou s'il a besoin d'un peu de répit après un rendez-vous particulièrement éprouvant.* » Si cet accueil a notamment pour objectif de préserver l'enfant, « *il enlève un poids logistique et psychologique au parent* », souligne la gestionnaire de A nos anges. Le parent est en effet rassuré de savoir son enfant dans un endroit sécurisé. Mais ce n'est pas tout. Comme le fait remarquer Géraldine Chamouard, « *cela permet aussi aux professionnels qui suivent le parent de garder un lien avec celui-ci, qu'il y ait une vraie continuité, car certaines démarches du parcours de sortie peuvent se trouver entravées par ce problème de garde.* » Et de préciser, « *c'est un berceau occasionnel afin que plusieurs familles puissent utiliser cette place pour leurs démarches. L'accueil peut se faire à la journée, à la demi-journée, et le nombre de fois nécessaires pour répondre au parcours de sortie des violences intrafamiliales : le temps d'un rdv, avant, après, pour prendre du temps pour soi en tant que parent de famille monoparentale...* » « *Il y a aujourd'hui un pré-financement du Conseil Régional d'Ile-de-France et de la mairie de Plaisir pour réserver ce berceau à cet accueil spécifique. La facturation se fait à la journée avec un minimum de 16 heures mensuelles, ce qui permet un faible reste à charge pour le parent grâce au Complément de libre choix du Mode de Garde versé par la CAF* », ajoute-t-elle.

Avant toute chose faire connaître ce dispositif

L'ouverture de la micro-crèche est récente, le berceau d'accueil occasionnel n'a donc pas encore été occupé. « *Le parent est orienté par l'intervenante sociale du commissariat de Plaisir. Mais cela peut aussi être via d'autres professionnels avec lesquels il serait en contact* », indique Géraldine Chamouard. Et précise : « *Nous devons faire connaître l'existence de ce projet au plus grand nombre afin que le plus de parents puissent en bénéficier. C'est pourquoi nous rencontrons différents acteurs dans les Yvelines comme le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), France Victimes ou encore l'association DIRE (Développement Ignymontain de Rencontres et d'Entraide).* » Persuadée de l'utilité de ce dispositif, Géraldine Chamouard, qui passe actuellement un CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, estime qu'il « *peut être implanté sur tout territoire de commissariat ou gendarmerie travaillant en réseau de partenaires* » et espère «

ce berceau sera utilisé pleinement pour favoriser une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences. »

À découvrir



[\(/vie-professionnelle/conditions-de-travail/maux-de-dos-et-troubles-musculo-squelettiques-tms-comment-les-eviter-dans-le-secteur-de-la-petite/petite-enfance-il-est-urgent-de-prendre-soin-de-ladulte\)](#)

Petite Enfance : il est urgent de prendre soin de l'adulte ([/vie-professionnelle/conditions-de-travail/maux-de-dos-et-troubles-musculo-squelettiques-tms-comment-les-eviter-dans-le-secteur-de-la-petite/petite-enfance-il-est-urgent-de-prendre-soin-de-ladulte\)](#))



[\(/bebes-enfants/sante-prevention/fiche-maladies-et-petits-maux/teigne-une-mycose-du-cuir-chevelu-tres-contagieuse\)](#)